

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00206

AEROPORT SAINT-ETIENNE LOIRE - APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 22 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 78 Nombre de pouvoirs : 17 Nombre de voix : 95

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Henri BONNET, Bernard M. Lionel BOUCHER, М. BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Mme Emmanuelle Jean-Claude M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE. Mme Sylvie FAYOLLE. Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal FRIEDENBERG. André GONON. Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Diida OUCHAOUA. M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, М. Hervé REYNAUD. Christiane Μ. Jean-Paul RIVAT, Mme RIVIERE, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, SAUGUES, M. Jean-Claude M. Lionel SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, TORGUES, Mme Marie-Christine THIVANT. M. Gilles THIZY. M. Daniel M. Stéphane VALETTE, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 11 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170414-D201700206i0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170711

Pouvoirs:

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,

M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,

Mme Christiane JODAR donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,

Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,

Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,

Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD,

Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,

M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Marc PETIT,

Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

Membres titulaires absents excusés :

CHAVANNE, M. M. Gabriel DE PEYRECAVE, Marc M. Christian FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Laurence JUBAN, M. Mme Raphaëlle JEANSON, M. KEFI-JEROME, M. Bernard LAGET, Mme **Pascale** MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

AEROPORT SAINT-ETIENNE LOIRE - APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Depuis 2011, l'Aéroport est géré par un syndicat mixte regroupant la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Département de la Loire, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez et le Pays de Saint-Galmier.

Ce syndicat est compétent pour :

- la création, le développement, l'aménagement, la gestion, l'exploitation de l'aéroport et des services liés à l'accueil des usagers,
- la gestion du domaine.

Le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a entraîné une évolution des périmètres des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier (CCPSG) a été dissoute :

- trois communes ont rejoint Saint-Etienne Métropole,
- quatre communes ont intégré un nouvelle intercommunalité : la Communauté de Communes de Forez Est.

Lors du comité syndical du 13 avril 2017, le syndicat mixte de l'Aéroport a donc approuvé une modification des statuts visant à intégrer un nouveau membre : la Communauté de Communes de Forez Est.

Il est proposé que cette nouvelle intercommunalité intègre le syndicat en lieu et place de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier et dans les mêmes conditions, à savoir, une participation financière à hauteur de 4,5 % et deux représentants au sein du comité syndical.

Cette évolution est donc sans conséquences pour les autres membres par rapport à la situation antérieure.

Conformément à l'article 8 des statuts, les membres du syndicat disposent d'un délai de trois mois à compter de la notification des nouveaux statuts, intervenue le 09 mai 2017, pour se prononcer sur le projet d'évolution des statuts.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- <u>émet un avis favorable sur le projet de modification des statuts de l'Aéroport Saint-Etienne Loire ayant pour objet d'intégrer la Communauté de Communes de Forez Est.</u>

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre et 3 abstentions.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU